

Maître Stéphane LECOMTE
Commissaire-Priseur Judiciaire Habilité Commissaire de Justice
191 Bd de la Valbarelle 13011 Marseille
Tél : 04 91 19 82 14 Fax : 04 91 19 83 34 Email : lecomtestephane73@neuf.fr

LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE

S.A.R.L. AUTO MARIANI

DOS. N° 21768

N° PCL: 2022J00535

N° RG: 2022P00681

N° GREFFES: A0004117

N° PARQUET : 600/588/2022

Inventaire dressé à la requête du Tribunal de Commerce de Marseille

Par Jugement en date du 05/09/2022

Maître Michel ASTIER, Mandataire Liquidateur

Monsieur Sylvain RUFFIER, Juge Commissaire

Marseille, le 15 septembre 2022

Mon Cher Maître,

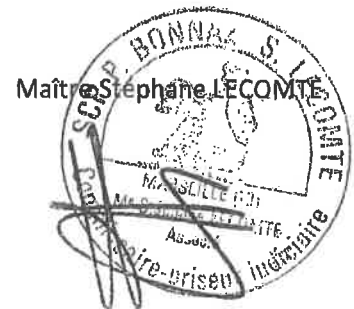
Nous nous sommes rendus, le 13/09/2022, sur le parking de Géant Casino à Plan de Campagne.

En présence de Monsieur Kévin MARIANI, représentant légal, nous avons procédé à l'inventaire des biens dépendants de la Société.

Nous restons à votre disposition quant à une éventuelle suite à donner à ce dossier.

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué.



Maitre Stéphane LECOMTE
SELARL BONNAZ LECOMTE
Commissaire Priseur Judiciaire Habilité Commissaire de Justice
191 Bd de la Valbarelle 13011 Marseille
Tél.: 0491198214 Fax: 0491198334 Email: lecomtestephane73@neuf.fr
Site: www.interencheres.com/13011

INV N° J4955

INVENTAIRE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE

S.A.R.L. AUTO MARIANI

dont le siège social est sis à :

**13008 Marseille - 524 avenue de Mazargues
Résidence Ste Anne Bt. C11**

Maître ASTIER

Jugement du 05/09/2022

FICHE D'INVENTAIRE

Inventaire réalisé par Maître LECOMTE

<p style="text-align: center;"><u>ENTREPRISE :</u></p> <p>Dénomination : <u>SARL Auto Mariami</u></p> <p>Adresse : <u>Parking Géant Casino</u> <u>Plan de Campagne</u></p> <p style="text-align: center;"><u>ACTIVITE DE L'ENTREPRISE</u></p>	<p style="text-align: center;"><u>DIRIGEANT (ou REPRESENTE):</u></p> <p>NOM : <u>M^r Mariami</u></p> <p>Prénom : <u>Kévin</u></p> <p>Adresse : <u>No 15 Emmanuel Allard</u> <u>Ban 9^{le}</u></p> <p>Téléphone : <u>06 62 39 37 43</u></p> <p>Présent : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
---	---

PERSONNES PRESENTES

Nom : ----- Qualité : -----	Nom : ----- Qualité : -----	Nom : ----- Qualité : -----
--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

PROCEDURE

Redressement judiciaire Liquidation judiciaire liquidation judiciaire simplifiée

Juridiction <u>TC Marseille</u>	Date du jugement <u>5-03-22</u>
Date de prise de rendez-vous	Date d'inventaire <u>13-03-22</u>

ACTIF INVENTORIE

MOBILIER & MATERIEL DE BUREAU <input type="checkbox"/>	MATERIEL D'EXPLOITATION <input type="checkbox"/>	STOCK <input type="checkbox"/>	VEHICULES <input type="checkbox"/> <u>Rendue</u>
1 Propriété----- <input type="checkbox"/>	1 Propriété----- <input type="checkbox"/>	1 Propriété----- <input type="checkbox"/>	1 Propriété----- <input type="checkbox"/>
2 Crédit-bail----- <input type="checkbox"/>	2 Crédit-bail----- <input type="checkbox"/>	2 Dépôt----- <input type="checkbox"/>	2 Crédit-bail----- <input type="checkbox"/>
3 Location----- <input type="checkbox"/>	3 Location----- <input type="checkbox"/>	3 Clause de Réserve de Propriété----- <input type="checkbox"/>	3 Location Simple----- <input type="checkbox"/>
4 Dépôt----- <input type="checkbox"/>	4 Dépôt----- <input type="checkbox"/>		4 Dépôt----- <input type="checkbox"/>

Au regard des besoins de l'entreprise, ce matériel vous paraît-il :

- COMPLET INCOMPLET
EN BON ETAT D'ENTRETIEN NON ENTRETENU
RECENT VETUSTE

LOCAUX

Nombre de locaux :

Adresse Principale : Clés remises OUI NON

Adresses Annexes : -----Clés remises OUI NON

-----Clés remises OUI NON

-----Clés remises OUI NON

Observations : *1 chapiteau sur le parking*
1 clé de bureau -
Franchise

Dans l'hypothèse d'une procédure de liquidation judiciaire où un exemplaire des clés est laissé à disposition du dirigeant, motifs :

- Affaires personnelles présentes dans les lieux ? OUI NON
➤ Comptabilité demeurée dans les lieux ? OUI NON
➤ Présence de denrées périssables à enlever ? OUI NON
➤ Autres -----

Dans cette hypothèse, dans quel délai les clés devront-elles être restituées : ----- jours

I - MATERIEL D'EXPLOITATION

Exploitation Réalisation

- | | | | |
|----|---|--|--|
| 1 | Un chapiteau environ 70 m ²
Avec rampes de projecteur, néons tube, dalles
Flancs lacérés, bâche trouée

Le chapiteau est fixé par des plots béton. Le démontage sera très onéreux. | | |
| 2 | Un Algeco 12 m ² | | |
| 3 | Un aspirateur Karcher 3000 watts (3 moteurs) | | |
| 4 | Un compresseur 50 litres | | |
| 5 | 2 shampooineuses Karcher et Nilfisk | | |
| 6 | 2 machines ozone | | |
| 7 | Un réfrigérateur table top, un four micro ondes, une cafetière | | |
| 8 | 2 polisseuses | | |
| 9 | Un pistolet à chaleur | | |
| 10 | Une imprimante Epson avec un tiroir caisse | | |
| 11 | 3 torches | | |

12	Une armoire métallique		
13	2 extincteurs	mémoire	mémoire
Total MATERIEL D'EXPLOITATION			

II - MATERIEL EN LOCATION

		Exploitation	Réalisation
14	Un système de vidéosurveillance	mémoire	mémoire
	Propriété: GRENKE		
Total MATERIEL EN LOCATION		mémoire	mémoire

Total général

Total Exploitation : sept mille neuf cent soixante-quinze euros
Total Réalisation : deux mille cent quarante-cinq euros

Fait à Marseille le 13 septembre 2022

En trois feuillets

Maître Stephane LECOMTE

BAIL – ASSURANCE

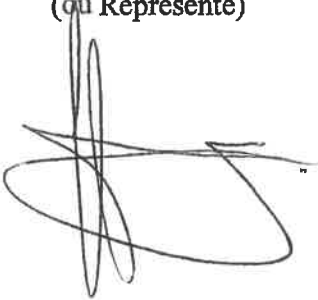
<u>BAILLEUR :</u>	<u>ASSUREUR :</u>
NOM : -----	NOM : <u> MNA </u> -----
Communication : -----	A jour du paiement des primes :
	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Le commissaire-priseur précise ici les motifs pour lesquels l'inventaire n'a pu être dressé ainsi que ses remarques particulières dans l'intérêt de la procédure (ex: enquête de voisinage, nombre de photographies explicites, cessation d'activité, collaboration du débiteur Etc.)

Je reconnais M.^r M. Aliani....., représentant légal de la société, avoir présenté ce jour au commissaire-priseur judiciaire ou à son clerc, l'ensemble des actifs dépendant de l'activité professionnelle, tant ceux appartenant à la société que ceux appartenant à des tiers. J'ai pris connaissance du fait que toute fausse déclaration, omission et/ou distraction d'actif m'expose à des sanctions pénales et commerciales (Cf. Les articles 441-4 et 441-7 du Code Pénal et les articles L.622-6, L.653-1, L653-8, L654-1, L654-2 du code de Commerce).

Fait à Plan de Campagnon le: 13.09.22

Signature du Commissaire Preneur
(ou Représenté)



Signature du Dirigeant
(ou Représenté)



Copie : Au Juge Commissaire de la procédure
Au Mandataire Judiciaire de la procédure

